

Nuits-Saint-Georges. — L'orage de dimanche. — D'après les constatations faites sur les lieux, il résulte ce qui suit :

La pluie a certainement fait plus de mal que la grêle, qui n'a été que partielle à Premeaux et à Comblanchien, et les quelques vignes qui ont été atteintes seront vendangées dans de bonnes conditions pour faire du vin blanc.

De même qu'à Comblanchien, l'eau a raviné quelques terrains à Premeaux et pénétré dans les caves de M. Perrier, où environ 150 pièces de vin ont été enva-sées. Les pompiers et les vigneronns de cette localité, avec trois pompes, ont dû travailler toute la nuit à leur dessèche-ment.

Une partie du mur du clos des Argilières est tombée sous la poussée de l'eau. Pareil fait s'est produit au clos de la Marchale, appartenant à M. Benoît.

Cet ouragan s'est arrêté à la limite du territoire de Nuits qui n'a, heureusement, pas été atteint.

**Pernand.** — *L'orage de dimanche.* —

Une trombe d'eau s'est abattue sur le village de Pernand, emmenant une partie des terres du finage de cette commune, ne causant d'autre dégât que les terrains ravinés. Plusieurs ceps sont complètement déracinés, surtout dans nos vignes situées en coteau ; l'eau a eu de la prise et a creusé des rigoles, amenant toute la terre dans les fossés et les chemins, surtout celui qui correspond à Magny-les-Villers ; les fossés du chemin, une fois pleins de terre et d'eau, ont déversé leur trop plein dans les vignes.

La rue principale du pays n'était plus qu'une rivière ; l'eau est entrée dans quelques caves et les maisons, mais le principal c'est que notre beau vignoble n'a pas été atteint de la grêle, et les vignes sont très jolies.

La route de Pernand à Beaune est pleine de terre dans plusieurs endroits.

La grêle s'est arrêtée au chemin de Savigny à Aloxe-Corton, laissant notre beau climat dit « Les Vergelesses » indemne de la grêle.